

Pouvoir d'emprunt supplémentaire

Ces chauffeurs avec leur limousine particulièrement gourmande restent là, laissant tourner le moteur des heures durant, pour que l'intérieur de la voiture reste bien chaud en hiver ou bien frais en été, et ce afin que le ministre jouisse d'un confort absolu et que pas une seule goutte de sueur ne perle sur son front avant son arrivée à la Chambre des communes. L'on pourrait revoir dans leurs moindres détails les divers services gouvernementaux et ceux de chacun des ministres pour y sabrer dans le superflu, mais on s'en garde bien. Je le répète, les dépenses se sont accrues de 17 p. 100 cette année.

Les données sur le chômage au Canada sont une honte pour le pays, surtout en ce qui concerne les jeunes gens. Statistique Canada nous apprend que nous comptons parmi nos concitoyens 1,458,000 chômeurs. Je vois que le secrétaire parlementaire du ministre des Finances (M. Fisher) ricane et s'amuse fort bien, croyant qu'il entend là une bonne blague. Eh bien, qu'il sache que les électeurs de Mississauga-Nord ne sont pas de son avis. Un grand nombre d'entre eux n'ont pas de travail. Il peut bien rigoler si bon lui semble, mais les 1,458,000 chômeurs n'y voient rien d'amusant. Un taux de chômage à 12.2 p. 100, cela n'a rien de particulièrement réjouissant.

Permettez-moi d'exposer la situation qui existe au Canada. Le taux de chômage est de 18.6 p. 100 à Terre-Neuve, de 14.8 p. 100 au Nouveau-Brunswick, de 11.1 p. 100 en Ontario, de 9 p. 100 dans cette province qui, prétendument, se tire si bien d'affaire, de 13.4 p. 100 dans l'Île-du-Prince-Édouard, de 15 p. 100 dans la belle province de Québec, de 9.2 p. 100 au Manitoba, de 13.4 p. 100 en Colombie-Britannique et de 6.7 p. 100 en Saskatchewan. Tels sont les chiffres relatifs au chômage au Canada en septembre, et c'est révoltant.

Que fait le ministre? Le ministre des Finances a présenté un mini-budget ou un budget qui n'en est pas un. On a donné toutes sortes de surnoms à sa déclaration. Le ministre a dit qu'il s'agissait tout simplement d'un exposé financier, mais c'était beaucoup plus.

Le ministre a parlé du programme grandiose qu'il compte instaurer pour créer 60,000 emplois. Il affirme qu'il existe déjà d'autres programmes, et c'est vrai. La circonscription de Brampton-Georgetown a déjà reçu de l'argent. Cela servira à créer une cinquantaine d'emplois, mais pas des emplois à plein temps ou permanents. J'espère cependant qu'ils offriront une certaine formation.

Au 30 septembre, 8,005 personnes étaient inscrites au bureau d'assurance-chômage de Brampton et 1,485 à celui de Georgetown. Cela veut dire que plus de 9,500 personnes sont maintenant officiellement en chômage. Il y a un an, il y en avait 3,700 et, l'année précédente 1,500. Grâce à toutes ses largesses, le gouvernement va créer 50 emplois. Ceux qui obtiendront ces 50 emplois lui en seront reconnaissants. Par ailleurs, les 9,500 autres ne seront pas satisfaits. Le ministre nous dit que nous devrions être reconnaissants du peu qui nous est offert.

J'avais une petite entreprise dans la ville de Brampton, une maison d'édition appelée Irwin Dorsey, qui comptait une trentaine d'employés. En fait, cette société faisait de la distribution au Canada pour le compte d'une société d'édition américaine. Quand la compagnie a été vendue, le seul actif canadien était constitué par Irwin-Dorsey qui employait 30 personnes à Georgetown. Quand une demande a été présentée à l'AEIE, cet organisme l'a rejetée en disant qu'il fallait vendre cet actif à

des Canadiens. Quiconque aurait voulu l'acheter aurait pu l'obtenir à très bas prix à cause du chantage que subissait la compagnie. Donc, l'AEIE n'a pas permis que la vente se concrétise. Trente salariés sont devenus chômeurs. La société expédie encore au Canada des livres qui proviennent des États-Unis. La semaine dernière, un des plus anciens salariés de cette société est venu me demander où il pouvait trouver du travail. Ces gens-là sont encore chômeurs. Ils touchent encore des prestations d'assurance-chômage, mais il ne leur en reste plus que pour deux ou trois mois. Voilà le genre de chose dont le gouvernement se rend coupable. Certaines de ses politiques font énormément de tort aux sociétés qui veulent procurer des emplois aux gens.

• (1420)

Je vais vous donner un autre exemple. J'ai reçu la visite du patron d'une compagnie située dans une circonscription voisine. Il est venu me voir parce que son propre député refusait de le rencontrer. Il m'a raconté qu'il avait essayé d'obtenir un contrat du gouvernement fédéral, qu'il s'était plié à toutes les exigences, mais que le contrat avait finalement été accordé à une société américaine dont la soumission dépassait la sienne de \$200,000. Pendant trois semaines, il s'est efforcé de découvrir ce qu'on reprochait à sa soumission. On lui a finalement répondu que le problème était d'ordre mécanique, mais personne ne l'avait jamais appelé pour remettre en question les détails de son devis ou ses propositions. Il a perdu le contrat au profit d'une société américaine, alors que la soumission de cette compagnie canadienne était inférieure de \$200,000. Voilà le genre de chose que se permet de faire le gouvernement.

On peut citer aussi le cas du programme destiné à nettoyer un réacteur à Montréal, lequel appartenait à Petro-Canada. Deux sociétés canadiennes ont présenté des soumissions, et le contrat a été accordé à l'une d'elles; mais celle-ci a ensuite demandé à une compagnie américaine de Houston, au Texas, de faire de la sous-traitance, alors que le matériel et les spécialistes canadiens étaient inutilisés. Le gouvernement a permis à ces travailleurs de venir du Texas pour faire le travail. Comme Petro-Canada nous appartient, je me suis dit que je ferais peut-être bien de demander à cette société de la Couronne en quoi consiste sa politique d'achat. Entend-elle accorder la priorité aux Canadiens, ou n'a-t-elle tout simplement pas de politique du tout? J'ai constaté que sa politique d'achat n'accordait la préférence à personne. Les Canadiens n'ont pas la préférence alors que Petro-Canada leur appartient.

Petro-Canada a fait faire son emblème aux Bermudes. Elle emploie les services d'une agence immobilière de New York. La première chose qu'elle a achetée au Canada, c'est un avion Canadair afin que le président puisse faire la navette entre son domicile à Ottawa et son bureau à Calgary.

L'autre jour, nous avons entendu le ministre des Finances— et j'ai des doutes quand un libéral déclare qu'il ne fera pas telle ou telle chose maintenant, mais peut-être plus tard— nous l'avons donc entendu renier le budget du 12 novembre, tristement célèbre. On lui a apporté 42 changements depuis le 12 novembre. Et que se passe-t-il? Le sous-ministre disparaît. Le ministre des Finances qui a présenté ce budget et n'a pas voulu en démordre pendant plusieurs mois siège toujours à la Chambre. Il a perdu un peu de sa superbe et se tient les épaules un peu plus voûtées. Il n'est pas aussi fier que l'année dernière. Et